



Appel à candidature pour le recrutement d'un(e) consultant(e) ou des consultant/es chargé/es de conduire une étude sur les besoins de la population carcérale en matière d'information et de services

Termes de référence

Période de la prestation : 20 jours

Date de début : 15 Octobre 2023

Date de fin : 15 Décembre 2023

I. CONTEXTE :

La population carcérale constitue un groupe particulièrement vulnérable au sein de la société, et il est essentiel de prendre en compte les besoins spécifiques de ses membres, en particulier les jeunes et les femmes. Ces deux catégories de détenus sont confrontées à des défis uniques qui nécessitent une attention particulière.

Tout d'abord, les jeunes détenus représentent une population vulnérable en raison de leur âge et de leur stade de développement. L'incarcération à un jeune âge peut avoir des répercussions à long terme sur leur vie future. Ces jeunes ont souvent besoin d'un soutien particulier en matière d'éducation, de développement personnel et de préparation à la réintégration dans la société. Ignorer ces besoins pourrait compromettre leur chance de d'inclusion une fois libérés et les exposer à un risque accru de récidive.

D'autre part, les femmes détenues font face à des défis spécifiques liés à leur genre. Elles peuvent être confrontées à des problèmes de santé reproductive, de violence de genre, de séparation d'avec leurs enfants, et bien d'autres problèmes qui nécessitent une approche sensible au genre. L'incarcération des femmes a également des répercussions sur leurs familles et leurs communautés, ce qui souligne l'importance de fournir des services adaptés à leurs besoins uniques.



En outre, la population carcérale dans son ensemble (Jeunes, femmes, Personnes en situation de handicap, migrants, personnes âgés...) est souvent confrontée à des difficultés d'accès à des services de base tels que des soins médicaux adéquats, une éducation de qualité, une formation professionnelle, des informations juridiques et des services psychosociaux. Les détenus sont souvent isolés de la société et peuvent avoir des difficultés pour accéder aux opportunités qui sont disponibles pour les personnes en liberté.

Il est donc impératif de reconnaître que la population carcérale, y compris les jeunes et les femmes, mérite une attention particulière pour s'assurer qu'elle reçoit le soutien nécessaire pour sa réhabilitation et sa réintégration réussies dans la société. Cela nécessite des programmes spécifiquement adaptés à leurs besoins, ainsi qu'une approche globale visant à promouvoir leurs droits et leur bien-être, tout en réduisant les risques de récidive. En fin de compte, investir dans la prise en charge de la population carcérale contribue non seulement à la réhabilitation individuelle, mais aussi à la création d'une société plus équilibrée et inclusive.

L'UNFPA, en partenariat avec la DGAPR, Lance un appel d'offre pour la réalisation d'une étude approfondie visant à évaluer les besoins de la population carcérale en matière d'information et de services, en mettant particulièrement l'accent sur les jeunes incarcérés et les femmes détenues. L'objectif de cette étude est de procéder à une évaluation complète des différents programmes de sensibilisation et de renforcement des capacités mis en place par la DGAPR pour les détenus, qu'ils soient jeunes, hommes ou femmes. En outre, cette étude vise à recenser de manière exhaustive les besoins spécifiques de la population carcérale en termes d'information et de services au sein des établissements pénitentiaires.

II. OBJECTIF DE LA MISSION :

L'objectif principal de cet appel d'offres est de sélectionner un(e) consultant(e) ou une équipe de consultants qualifiés pour réaliser une étude sur les besoins de la population carcérale en matière d'information et de services. Plus précisément, les objectifs de l'étude sont les suivants :

- Évaluer l'efficacité des programmes de sensibilisation existants au sein des établissements pénitentiaires en faveur des différentes catégories de détenus (Migrants, personnes en situation de handicap...) en mettant l'accent sur les jeunes incarcérés et les femmes détenues, notamment les femmes accompagnées de leurs enfants.



- Analyser les programmes de renforcement des capacités mis en place pour les détenus et déterminer leur impact sur la réhabilitation.
- Recenser les besoins spécifiques de la population carcérale en matière d'information, de services et de soutien, en mettant en évidence les différences entre les différentes catégories (jeunes mineurs, migrants, personnes en situation de handicap, et femmes...).
- Formuler des recommandations basées sur les résultats de l'étude pour améliorer les programmes existants et développer de nouvelles initiatives visant à répondre aux besoins identifiés.

IV. ROLES ET RESPONSABILITES DU OU DES CONSULTANT.E S :

Rôles du/ des consultant.es : Le/la/les consultant.e.s devra/devront :

- Assumer la responsabilité générale de la conception et de l'élaboration de l'étude selon les objectifs inscrites ;
- Assumer le rôle d'expert technique en système carcéral et Droit Humain ;
- Assumer la responsabilité de la production et de la soumission dans les délais impartis de tous les produits, conformément aux TDR ;
- Diriger et coordonner le travail d'équipe de l'étude et garantir la qualité des produits à toutes les étapes du processus ;
- Fournir les orientations méthodologiques à l'équipe ;
- Faire un benchmark au niveau international concernant les meilleures pratiques pour servir la population carcérale selon les normes et standards internationaux ;

V. LIVRABLES :

À l'issue de son appui, le /la/ les consultant.e.s devra/devront remettre :

- Une note méthodologique de conduite de l'étude,
- Un rapport provisoire de l'étude en français,
- Un rapport final de l'étude en français,
- Un résumé de l'étude en arabe et français,
- Une présentation power point des résultats de l'étude en français,
- Un plan de dissémination et Policy brief des recommandations de l'étude.



VI. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES DU PROFIL :

- Doctorat ou Diplôme universitaire supérieure (minimum bac+7) en sciences sociales, sciences économiques, sciences politiques, sciences juridiques, en santé publique, santé, économie de la santé, droit humain, démographie, statistiques, sociologie, épidémiologie, biostatistiques, ou tout autres domaines connexes ;
- Minimum de 7 ans d'expérience dans l'élaboration d'étude de recherche, la production de rapports scientifiques, analyses, en matière des thématiques sociales et anthropologique ;
- Expérience avérée dans la collecte de données participatives et l'analyse de données quantitatives et qualitatives, y compris les données sensibles au genre ;
- Connaissance et expérience des politiques du système carcéral, de l'autonomisation socio-économique et de l'inclusion sociale des jeunes et des femmes ;
- Expérience avec le Système des Nations Unies et / ou le mandat de UNFPA,
- Connaissance du contexte du pays concernant le système carcéral, les droits humains et l'écosystème socio-économique du pays,
- Bonne capacité de coordination, de gestion, d'adaptation, et capacités de travailler avec des équipes pluridisciplinaires,
- Capacité à produire des résultats de qualité dans les délais impartis, autonomie, sens de l'initiative et de l'anticipation,
- Bonne compétence en rédaction et en communication en français et arabe.

VII. FINANCEMENT :

L'étude sera conduite par l'UNFPA Maroc en parfaite coordination avec la DGAPR.

Le / la/ les consultant.e.s ou le chef d'équipe des consultant e.s percevra :

- 25% à la validation de la note méthodologique ;
- 50% à l'acceptation du rapport final et le résumé de l'étude en arabe et Français ;
- 25% à la présentation des résultats de l'étude en français et le plan de dissémination et communication des recommandations.



VIII. DURÉE DE LA CONSULTATION :

La consultation est prévue pour une durée de vingt (20) jours ouvrables sur une période de 2 mois maximum entre le 15 octobre (date de début) et le 15 décembre 2023 (date de fin) suivant le calendrier provisoire ci-dessous qui comprend les principales phases et les activités clés du processus de l'élaboration de l'étude.

- **Phase de démarrage : 10 jours ouvrables** pour la validation de la note méthodologique ;
- **Phase de terrain** : 10 jours ouvrables ;
- **Phase d'analyse et de rédaction** : 10 jours ouvrables pour le projet de rapport final ;
- **Phase de Présentation** : 3 jours ouvrables pour l'atelier de partage des résultats ;
- **Phase de dissémination et policy brief** : 9 jours ouvrables, pour les recommandations.

Soumission de l'offre :

L'offre technique doit comporter les éléments suivants :

- Une note technique présentant l'approche méthodologique proposée pour l'exécution des prestations susmentionnées avec un planning faisant ressortir les principales phases de réalisation de l'étude et sa dissémination et une estimation du nombre de jours par phase ;
- Le CV mettant en valeur les expériences et compétences en lien avec cet appel à consultation et les attestations de référence (2 au minimum), ou études / rapports similaires.

L'offre financière :

L'offre financière, en dirhams (MAD), devra comprendre pour chacune des prestations le nombre de jours estimés et les taux journaliers y compris les frais de déplacement et toutes autres charges liées à la réalisation des prestations.

Évaluation des offres :

L'évaluation des offres se déroulera en deux étapes :

- L'évaluation de l'offre technique ;
- L'ouverture et la comparaison des propositions financières.

Les offres seront jugées sur les critères suivants :

- La valeur technique de l'offre : note sur 100, pondération 60 %.
- L'offre financière : note sur 100, pondération 40 %.

Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux termes de références ; Analyse technique comparative des offres : Une note technique T sur 100 sera



attribuée à chacune des offres et seront systématiquement éliminées de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à la note technique minimale de 60 points qui représente 60 % de la note maximale des offres techniques (100 points).

Analyse financière comparative des offres : A l'issue de la phase précédente, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 : la note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et le moins-disant.

Analyse technico-financière : les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants : 60% pour l'offre technique et 40% pour l'offre financière. $N=0,6*T+0,4*F$

Il est demandé aux candidats que leurs offres comprennent les éléments nécessaires et suffisants à leur appréciation. Le/la/les candidat.es retenu.es recevra/recevront un courrier par mail l'invitant à se présenter à engager les procédures de consultation.

Dépôt de dossier des candidatures :

Les consultants(es) intéressés(es) sont priés(es) d'envoyer :

L'offre technique dans une enveloppe fermée par poste ou à déposer à l'adresse ci-dessous. L'enveloppe devrait porter la mention : « **UNFPA/DGAPR : Etude sur les besoins de la population carcérale en matière d'information et de services** ».

L'offre financière dans une enveloppe fermée par poste ou à déposer à l'adresse ci-dessous. L'enveloppe devrait porter la mention « **UNFPA/DGAPR : Etude sur les besoins de la population carcérale en matière d'information et de services** ».

à l'adresse suivante :

**Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) 13 Av. Ahmed Belafrej, Souissi,
10 000 Rabat, Maroc**

Et ce au plus tard le **10 Octobre 2023** à 20h.

N.B. : Une notification de dépôts de dossier doit être envoyée à l'email suivant : mghazli@unfpa.org / khana@unfpa.org

Les dossiers qui parviendront après la date et heure limite fixée ci-dessus ne seront pas pris en compte.